

XII

RESOLUTION ADOPTÉE SUR LES RAPPORTS DE LA DEUXIÈME COMMISSION, DE LA TROISIÈME COMMISSION, DE LA COMMISSION MIXTE DES DEUXIÈME ET TROISIÈME COMMISSIONS ET DE LA CINQUIÈME COMMISSION

416 (V). Rapport du Conseil économique et social

L'Assemblée générale

Prend acte du rapport du Conseil économique et social¹.

*325ème séance plénière,
le 14 décembre 1950.*

¹ Voir les *Documents officiels de l'Assemblée générale, Cinquième session, Supplément No 3.*